

L'appartenance entrecroisée à l'héritage historique et au pluralisme contemporain chez des étudiants franco-ontariens

Johanne Jean-Pierre

Université Ryerson

Résumé

Cet article s'appuie sur les données d'une étude qualitative effectuée de janvier à juin 2014 auprès d'étudiants collégiaux et universitaires franco-ontariens. Des entretiens semi-structurés ont été effectués auprès de 18 étudiants et étudiantes pour explorer les enjeux linguistiques qui se manifestent durant leurs parcours postsecondaires. Selon les modalités d'appartenance définies par Breton (1994), l'analyse démontre qu'une majorité d'étudiants rapportent avoir un sentiment d'appartenance à un héritage culturel franco-ontarien tout en mobilisant un répertoire culturel qui englobe la culture, l'histoire et le territoire. De plus, dans le cadre de cette étude, une nouvelle dimension de l'appartenance émerge : l'affirmation d'une francophonie contemporaine plurielle. Cette étude démontre le développement d'une appartenance entrecroisée qui comprend à la fois l'appartenance à l'héritage d'une communauté francophone historique et l'appartenance à une communauté franco-ontarienne contemporaine plurielle qui comprend des jeunes francophones d'origines ethniques et raciales diverses.

Abstract

This article explores data drawn from a qualitative study conducted between January and June 2014 with Franco-Ontarian college and university students. Semi-structured interviews were conducted with 18 participants to explore their postsecondary pathways and linguistic issues. Using Breton's (1994) modalities of belonging, this analysis reveals that a majority of participants are attached to a Franco-Ontarian cultural heritage and that they mobilize a cultural repertoire which includes culture, history and territory. In addition, a new dimension of belonging emerges from the data with the affirmation of a plural contemporary francophone community. This study illustrates the development of an intertwined sense of belonging to an historical francophone community heritage and a contemporary diverse Franco-Ontarian community which includes young Francophones from various ethnic and racial backgrounds.

En 2015, l'Ontario a célébré 400 ans de présence française, marquant du même coup la reconnaissance des accomplissements passés et contemporains de la communauté franco-ontarienne (Ontario, ministère des Affaires francophones, 2016). Les écoles de langue française en Ontario sont au cœur des communautés et s'efforcent de créer des milieux inclusifs propices à l'apprentissage et à la transmission de la langue française. Cet article présente les résultats d'une étude qualitative qui avait pour objectifs de comprendre les parcours postsecondaires d'étudiants franco-ontariens de niveau postsecondaire et les enjeux linguistiques qui les touchent. La question de recherche qu'aborde cet article est la suivante : dès lors que les études secondaires sont terminées, comment se manifeste l'appartenance à la francophonie chez les jeunes qui choisissent d'effectuer des études postsecondaires? Les propos d'étudiants collégiaux et universitaires franco-ontariens ont permis de dégager deux grands thèmes. Dans un premier temps, à l'aide des modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires définies par Breton (1994), l'analyse démontre qu'une majorité de participants rapportent avoir un sentiment d'appartenance à un héritage culturel franco-ontarien tout en mobilisant un répertoire culturel qui fait référence à la culture, à l'histoire et au territoire. Dans un deuxième temps, l'analyse révèle une nouvelle dimension des modalités d'appartenance. Les participants évoquent leur appartenance à une francophonie contemporaine plurielle. Afin de mettre en contexte les résultats de cette étude, un bref survol de faits historiques saillants sera présenté, suivi des enjeux contemporains dans les milieux scolaires et postsecondaires. De plus, l'influence du bilinguisme et de l'apport des nouveaux arrivants sera mise en évidence pour présenter les résultats dans leur contexte. Ce projet de recherche est novateur parce qu'il démontre qu'alors que la communauté franco-ontarienne n'est plus formée uniquement d'individus d'origine canadienne-française et acadienne, les jeunes expriment une capacité à combiner un attachement à leur héritage historique avec un attachement au pluralisme contemporain de la communauté.

Un bref survol des luttes pour l'accès à l'éducation en Ontario français

Pour saisir le contexte de cette étude, il s'avère tout indiqué de présenter un bref survol de faits historiques saillants qui ont marqué la mémoire collective de l'Ontario français. Lorsque la France cède ses territoires d'Amérique du Nord en 1763, les communautés francophones qui y vivent font face à des politiques assimilatrices qui visent à favoriser l'anglo-conformité (Frenette, 1998 ; Mann, 2014). Dès lors, les générations subséquentes se voient dans l'obligation de déployer des efforts considérables pour favoriser la transmission d'un héritage culturel et linguistique francophone. Le Règlement 17 (Ontario, Department of Education, 1912) marque un point tournant dans la mémoire collective franco-ontarienne (Martel, 2005). De 1912 à 1927, le Règlement 17 restreint l'accès aux études en langue française : a) en interdisant d'enseigner l'ensemble des matières en français, b) en limitant à une heure par jour le temps alloué à l'enseignement en français et c) en exigeant que les parents

demandent formellement l'accès à l'éducation en français (Frenette, 1998 ; Martel, 2005). À la suite de la mobilisation des Franco-Ontariens pour mettre un terme à ces restrictions, le Règlement 17 est abrogé en 1927. Des décennies plus tard, les répercussions négatives de cette mesure législative semblent faire l'objet d'un consensus dans la communauté et à l'échelle du gouvernement provincial. Le 22 février 2016, la première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, a présenté des excuses officielles à la population franco-ontarienne en soulignant les conséquences néfastes du Règlement 17 tout en reconnaissant la persévérance des Franco-Ontariens (Ontario, Cabinet du premier ministre, 2016). Aujourd'hui, les écoles de langue française contemporaines soutiennent la communauté dans ses efforts de production de la langue française, tout en faisant face à de nouveaux défis. La communauté francophone continue également de revendiquer ses droits, et une succession de changements législatifs importants se produisent au fil des décennies.

D'autres changements législatifs importants au niveau provincial vont suivre l'abrogation du Règlement 17. La communauté franco-ontarienne voit un avancement concernant l'accès aux services en français et la reconnaissance de ses réalisations. En 1984, le gouvernement ontarien reconnaît le droit des francophones de recevoir une éducation en langue française et, en 1997, le gouvernement ontarien crée 12 conseils scolaires de langue française (Ontario, ministère des Affaires francophones, 2016). À cela s'ajoute l'adoption de la *Loi sur les services en français*¹ en 1986 et la reconnaissance du 25 septembre comme étant la Journée des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes en 2010 (Ontario, ministère des Affaires francophones, 2016).

Au niveau fédéral, la reconnaissance du bilinguisme et les gains en matière d'accès à l'éducation des minorités de langue officielle sont notoires. Le gouvernement entérine le bilinguisme officiel en 1969 avec la *Loi sur les langues officielles*². En 1982, l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*³ confirme les droits des minorités de langue officielle au Canada concernant l'accès à une éducation primaire et secondaire dans la langue de leur choix.

Les enjeux contemporains en milieux scolaire et postsecondaire franco-ontariens

Les enjeux sociodémographiques

Pour dresser un portrait du contexte scolaire et postsecondaire, il semble pertinent d'aborder les enjeux sociodémographiques. Selon le recensement de 2016, 550 600 habitants

1. *Loi sur les services en français*, LRO 1990, c F.32.

2. *Loi sur les langues officielles du Canada*, LRC 1970, c O-2.

3. *Charte canadienne des droits et libertés*, partie I de la *Loi constitutionnelle de 1982*, constituant l'annexe B de la *Loi de 1982 sur le Canada* (R-U), 1982, c 11 art 23. En ligne : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/page-15.html#h-39>

de la province utiliseraient le français comme première langue officielle parlée et le poids démographique des Franco-Ontariens serait de 4,1 % de la population provinciale (Statistique Canada, 2017 : 5). Les caractéristiques démographiques de la population influent sur la vitalité linguistique. Celle-ci fait référence à la capacité d'un groupe linguistique à participer à la vie collective de façon distinctive et autonome grâce au statut de la langue, à la démographie et à l'accès à des institutions (Giles, Bourhis et Taylor, 1977). La communauté franco-ontarienne fait face à un déclin de sa vitalité linguistique (Castonguay, 2002 ; Landry, 2014). Plusieurs facteurs y contribuent, dont le déclin démographique (voir tableau 1), la faible concentration des francophones dans une région géographique donnée et l'exogamie (Castonguay, 2002 ; Landry, 2014 ; Mougeon et Beniak, 1994). En fait, moins de 20 % des familles exogames affirment utiliser le français comme langue parlée à la maison au Canada (Gilbert et Lefevre, 2008 : 45). Alors que les francophones sont fortement dispersés en Ontario et vivent en grand nombre dans des milieux anglo-dominants, la famille et l'école deviennent des milieux de socialisation déterminants pour la pérennité de la langue française (Pilote, Magnan et Vieux-Fort, 2010).

Tableau 1
La minorité de langue officielle en Ontario, les Franco-Ontariens,
de 1971 à 2016

Période de référence	Nombre
1971	504 049
1981	465 829
1991	509 650
1996	511 800
2001	527 725
2006	537 595
2011	542 390
2016	550 600

Source : « Tableau 15-10-0005-01 : Population selon la première langue officielle parlée et la géographie, 1971 à 2016 ». En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1510000501>

Les défis contemporains du milieu scolaire franco-ontarien

Le déclin démographique, la dispersion géographique, les occasions parfois limitées d'utiliser le français dans la sphère publique font partie des défis auxquels les membres des communautés francophones en situation minoritaire font face pour le maintien de leur langue. Dans ce contexte, l'école n'est pas uniquement un milieu d'apprentissage, mais également un milieu qui facilite la socialisation en français et le développement d'un sentiment d'appartenance. Dans le système d'éducation de langue française aux niveaux primaire

et secondaire, le personnel s'efforce de transmettre aux élèves un sentiment d'appartenance à la langue et à la culture françaises (Gérin-Lajoie, 2010). De plus, lorsque l'on prend en considération les répercussions négatives des politiques restrictives d'accès à l'éducation du passé, on comprend que, « [d]ans ce contexte, l'école de langue française, selon la jurisprudence de la Cour suprême du Canada, est censée jouer un rôle réparateur » (Churchill, 2016 : 23). En plus d'offrir un milieu favorisant la pérennité des communautés francophones en situation minoritaire, l'école a également pour mission l'adoption de pratiques inclusives alors que la population scolaire est de plus en plus diversifiée du point de vue linguistique, ethnique et racial.

D'un point de vue linguistique, les élèves des écoles de langue française en Ontario viennent de milieux francodominants, anglo-dominants et plurilingues (Farmer, Chambon et Labrie, 2003 ; Farmer et Labrie, 2008 ; Gérin-Lajoie, 2004 ; Lamoureux 2012). Cette diversité des milieux d'origine a une incidence sur les orientations et les pratiques des écoles de langue française. En effet, celles-ci sont à présent des agents de production linguistiques et culturelles auprès d'élèves issus de familles exogames ou issus de l'immigration (Cavanagh, Cammarata et Blain, 2016 ; Gérin-Lajoie, 2004, 2010). En effet, l'Ontario reçoit 70 % des familles immigrantes francophones qui choisissent de vivre hors du Québec et la plupart s'installent dans la région de Toronto (Assemblée de la francophonie de l'Ontario, 2017). L'apport de l'immigration de familles d'Afrique, du Moyen Orient, d'Asie, d'Europe et des Antilles dans les communautés de langue française contribue à diversifier leur composition de même que les écoles (Farmer, Cepin et Breton-Carbonneau, 2015 ; Farmer, 2016 ; Huot, 2013 ; Huot, Dodson et Laliberte Rudman, 2014).

Le contexte de l'éducation postsecondaire

Les étudiants ont accès à des programmes postsecondaires en français en Ontario dans des établissements à vocation bilingue et de langue française. Plusieurs données de recherche indiquent que les Franco-Ontariens sont sous-représentés au niveau des études postsecondaires (Frenette et Quazi, 1996 ; Labrie et Lamoureux, 2016 ; Labrie, Lamoureux et Wilson, 2009 ; Rae, 2005) et que l'accès à l'éducation postsecondaire en langue française devrait être accru dans certaines régions (Ontario, Commissariat aux services en français, 2012). À cela s'ajoutent les défis rencontrés en ce qui concerne des services aux étudiants. Par exemple, l'accès aux services de santé mentale en français pour les étudiantes universitaires continue de présenter un défi (Benoit, Bell et Lavoie, 2018). En plus des problèmes d'accès, certains étudiants rapportent un sentiment d'insécurité linguistique. Dans le cadre de cette étude, l'insécurité linguistique renvoie à la perception personnelle d'avoir une faible capacité de s'exprimer dans une langue et au sentiment d'illégitimité vis-à-vis des locuteurs de milieux linguistiques majoritaires (Boudreau et Dubois, 1992 ; Fédération de la jeunesse franco-ontarienne, 2014 ; Larouche et Hinch, 2012 ; Lozon, 2002). Bien qu'il existe une diversité

dans la langue française au Canada, le manque de légitimité accordée au français parlé des locuteurs des communautés francophones en situation minoritaire peut engendrer ou accroître le sentiment d'insécurité linguistique (Boudreau et Dubois, 2001 ; Jean-Pierre, 2017, 2018 ; LeBlanc, 2010). Le Regroupement étudiant franco-ontarien, l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario et la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (2015) ont proposé l'ouverture d'une université de langue française dans le Centre Sud-Ouest de l'Ontario comme solution concomitante aux enjeux de l'accès à l'éducation et de l'insécurité linguistique. En réponse à cette recommandation, en août 2017, le gouvernement ontarien a d'abord annoncé la création d'une université de langue française à Toronto (Katawazi, 2017) mais, à la suite d'un changement de gouvernement, ce projet a été mis en veilleuse (Simard, 2018). En automne 2019, une entente a finalement été signée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial concernant le financement de l'établissement d'une université de langue française à Toronto (Eddahia et Morissette, 2019).

L'influence du bilinguisme et du pluralisme chez les jeunes des communautés francophones en situation minoritaire

La langue est un marqueur identitaire important qui peut faire partie des critères d'appartenance à un groupe (Salzmann, Stanlaw et Adachi, 2015). Plusieurs études explorent l'auto-identification linguistique chez les jeunes des milieux francophones minoritaires sur une base quantitative (Corbeil, 2011 ; Guignard Noël, Forgues et Landry, 2014) ou qualitative (Dallaire et Denis, 2005 ; Dallaire, 2008 ; Landry, Allard et Deveau, 2013).

L'identité linguistique est une construction sociale fluide qui évolue en fonction des choix individuels, du vécu et des interactions sociales (Dallaire, 2008 ; Gérin-Lajoie, 2011a, 2014 ; Pilote et Joncas, 2016), entre autres. Certaines données empiriques indiquent que les élèves du secondaire en milieux francophones minoritaires se situent de plus en plus sur un continuum de francophones à bilingues (Dalley, 2006 ; Lamoureux 2005). Plusieurs auteurs expliquent l'émergence de l'identité bilingue comme étant le produit d'interactions sociales quotidiennes entre l'individu et son milieu. Gérin-Lajoie (2011b) conçoit l'identité bilingue comme un « état identitaire » qui caractérise une identité constamment en mouvance entre deux mondes linguistiques. Quant à Dallaire (2003), elle explique que l'identité bilingue est un exemple contemporain d'une identité hybride marquée par un sentiment d'appartenance aux deux communautés de langue officielle. L'identité bilingue peut également s'expliquer par le degré de vitalité linguistique de l'environnement de l'individu. Landry et ses collaborateurs (2013), à l'aide de données quantitatives, soutiennent que différents facteurs contextuels liés à la vitalité linguistique produisent trois catégories différentes de métissage identitaire linguistique. Un bilinguisme d'attraction se développe dans un contexte de vitalité linguistique forte, un bilinguisme de métissage se développe quand la vitalité linguistique

est modérée et un bilinguisme de résistance émerge lorsque l'élève développe un fort sentiment d'appartenance à la communauté francophone malgré une vitalité linguistique faible (Landry et coll., 2013 : 62). En somme, le nombre croissant de jeunes francophones qui s'identifient comme étant bilingues renvoie aux enjeux sociaux associés à la place grandissante du bilinguisme dans les communautés francophones en situation minoritaire.

En plus d'une identification linguistique qui varie de francophone à bilingue (Corbeil, 2005 ; Dalley, 2006), on constate que l'exogamie et l'immigration complexifient le contexte de socialisation scolaire et entraînent le développement d'une identité plurielle (Dalley, 2006 ; Farmer et Labrie, 2008 ; Pilote, 2006). En effet, alors que certains élèves font partie de familles endogames où les deux parents parlent le français à la maison, d'autres sont issus de familles exogames ou immigrantes où l'anglais ou une autre langue est la langue utilisée à la maison. Ce pluralisme semble être accepté par plusieurs jeunes de milieux francophones minoritaires (Dallaire, 2003 ; Farmer et coll., 2015).

Dallaire (2008) a constaté, dans son étude des jeux franco-ontariens, que ceux-ci sont de plus en plus nombreux à rejeter l'appartenance à la francophonie basée sur un discours généalogique qui met de l'avant spécifiquement une origine canadienne-française et catholique. « Ce qui distingue le discours linguistique du discours généalogique, c'est que le premier n'établit pas comme critère essentiel la descendance ou l'adoption d'*un seul* patrimoine culturel dominant (Dallaire, 2008 : 363). » Lors d'une étude dans une école de langue française en Ontario marquée par une grande diversité, Farmer et ses collaboratrices (2015) ont également constaté que le personnel scolaire, les enseignants et les élèves adhèrent à des constructions multiples d'appartenance linguistique et identitaire qui incluent des références aux communautés locales et transnationales. Puisque les communautés francophones se diversifient, Gérin-Lajoie (2011b) estime qu'il est important d'enseigner une histoire post-moderne qui combine l'histoire passée de l'Ontario français et l'histoire des communautés d'origines ethniques et raciales diverses dont des membres font maintenant partie de la communauté franco-ontarienne.

Cadre conceptuel







Plusieurs chercheurs en sociologie ont examiné comment les processus d'auto-identification et d'engagement envers une communauté varient d'un individu à l'autre dans un groupe social donné (Carter 2005 ; Gans, 1979). Nous mobiliserons la théorie des modalités d'appartenance de Breton (1994) parce qu'elle concerne spécifiquement les communautés francophones en situation minoritaire comme celle à laquelle appartiennent les participants à la présente étude. Nous verrons également comment le concept de répertoire culturel (Lamont et Molnár, 2002) est adéquat pour examiner le sentiment d'appartenance.

Les modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires

Breton (1994) a théorisé qu'il existe une différence entre l'auto-identification à une communauté francophone en situation minoritaire et la relation entre l'individu et la collectivité francophone. Les membres des communautés francophones en situation minoritaire développent des rapports divers à la collectivité en fonction de leurs expériences personnelles, de leurs croyances et de leurs valeurs, entre autres. Breton (1994) propose une typologie des modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires pour expliquer la manière dont les francophones rationalisent leur engagement communautaire. Cette typologie comprend trois dimensions : a) une dimension pragmatique ou utilitaire qui se rapporte aux intérêts économiques, politiques et sociaux de l'identité linguistique, b) une dimension d'interdépendance qui lie le sort de l'individu au bien-être économique, politique et social de la collectivité, et c) la dimension de l'héritage culturel distinct, qui reconnaît le caractère historique, socioculturel et linguistique singulier de la collectivité (Breton, 1994). Chaque dimension comprend une orientation positive et négative, et l'expression d'une dimension chez un individu n'exclut pas l'autre (voir figure 1). La dimension pragmatique de la langue se manifeste lorsqu'un individu considère que la langue a une nature instrumentale qui permet par exemple de bénéficier de possibilités de rencontres interpersonnelles, d'activités culturelles ou d'avancement professionnel (Breton, 1994). La dimension d'interdépendance désigne l'attitude d'un individu, qui varie d'hostile à favorable envers l'action collective des francophones pour la revendication des droits et des services (Breton, 1994). En ce qui a trait à l'héritage culturel, il peut susciter chez l'individu des sentiments qui s'étendent sur un continuum allant de la honte à un attachement englobant (Breton, 1994).

Figure 1

La théorie des modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires selon Breton (1994)

Dimension pragmatique ou utilitaire	 utile  inutile
Dimension d'interdépendance	 favorable  hostile
Dimension liée à l'héritage culturel	 honte  attachement englobant

Le répertoire culturel

Un autre concept théorique important de l'analyse des données de notre étude est celui de répertoire culturel. Bien que cette étude ne porte pas sur les frontières symboliques, il semble important de souligner que c'est dans le contexte de la construction des frontières symboliques que les individus font appel à différents répertoires culturels pour désigner l'appartenance ou la non-appartenance à un groupe (Lamont, 2000). Les frontières symboliques peuvent être définies comme permettant de « tracer la ligne qui délimite la communauté imaginée des “personnes comme moi” qui partagent les mêmes valeurs sacrées et avec lesquelles ils [les travailleurs] sont prêts à partager des ressources. Il peut y avoir des chevauchements ou des recouvrements entre ces communautés sur le plan de la race et des classes sociales⁴ » (Lamont, 2000 : 3). Les conditions historiques, politiques, économiques, sociales et juridiques du contexte des relations intergroupes ont un effet sur la porosité ou la rigidité des frontières symboliques entre le groupe et le monde externe (Lamont et Molnár, 2002). En conséquence, le répertoire culturel des membres du groupe est étroitement lié à la porosité ou à la rigidité des frontières symboliques, ce qui a une incidence sur la capacité du groupe à formuler des revendications et à organiser une mobilisation (Lamont et Molnár, 2002). Dans le cadre de la présente étude, les différents éléments qui constituent le répertoire culturel des participants ont été examinés.

Méthodologie

Afin de bien saisir les perspectives des participants, cette étude a privilégié une démarche interprétative et constructiviste (Weber, 1978) en adéquation avec une méthodologie qualitative. Les données ont été recueillies dans le cadre d'une étude comparative effectuée de janvier à juin 2014 en Ontario auprès d'étudiants francophones de niveau postsecondaire et au Québec auprès d'étudiants anglophones de niveau postsecondaire. Seuls les résultats concernant les 18 participants franco-ontariens recrutés à Ottawa et à Toronto sont présentés dans cet article.

Les participants ont été recrutés selon la méthode d'échantillonnage par réseau (boule de neige) par l'entremise des associations étudiantes et civiles engagées auprès des jeunes étudiants et étudiantes francophones en Ontario. Dans le cadre de cette étude, la technique des entretiens séquentiels, qui consiste à aborder chaque entretien comme une étude de cas en soi tout en s'efforçant de reproduire cet entretien avec le participant suivant, a été privilégiée (Small, 2009). Le tableau 2 résume l'ensemble des caractéristiques de l'échantillon de 18 participants. Des entretiens semi-directifs de 40 à 90 minutes ont été effectués

4. Traduction libre du texte anglais, qui se lit comme suit : « [...] they draw the line that delimits an imagined community of “people like me” who share the same sacred values and with whom they [workers] are ready to share resources. These communities may overlap with, or cut across, class and racial lines. »

par l'auteure auprès de participants âgés de 19 à 26 ans, soit un nombre égal d'hommes (9) et de femmes (9). Les participants fréquentaient un collège ou une université ou avaient obtenu un diplôme d'études postsecondaires dans le courant de l'année précédente. Les répondants étaient en majorité des étudiants de niveau universitaire et la moitié d'entre eux fréquentaient une université à vocation bilingue.

Tableau 2
Caractéristiques démographiques des étudiants franco-ontariens
qui ont participé à l'étude

Caractéristiques démographiques	Participants
Sexe	Femmes N=9
	Hommes N=9
Âge	19 < 26
Environnement familial linguistique	Endogame N=11
	Exogame N=7
Niveau d'études	Collégial N=4
	Universitaire N=14
Vocation linguistique de l'établissement postsecondaire fréquenté	Unilingue anglaise N=4
	Unilingue française N=5
	Bilingue N=9
Nombre de participants ayant un parent immigrant	N=2

Les entretiens ont été enregistrés, transcrits et transférés dans le logiciel qualitatif *MAXQDA*. Une analyse thématique des données (Bernard, Wutich et Ryan, 2016) a été réalisée pour examiner plusieurs thèmes : l'identité linguistique, les expériences postsecondaires et culturelles et le bilinguisme. Afin de déterminer les différentes modalités d'appartenance, plusieurs étapes de codage ont été effectuées, combinant une analyse déductive et inductive. Dans le cadre d'une première phase de codage, selon une approche déductive, les extraits des entretiens qui s'apparentent au thème de l'identité ont été dégagés. Lors d'une deuxième phase de codage, les réponses des participants ont été codées en fonction des modalités d'appartenance. De manière inductive, nous avons également relevé et ajouté l'appartenance à une francophonie plurielle parce qu'elle semblait récurrente et pertinente pour comprendre l'intégralité des affirmations liées au sentiment d'appartenance. Enfin, des phases de codage additionnelles ont permis de cerner les composantes du répertoire culturel qui sont mobilisées par les participants. Des pseudonymes ont été attribués aux participants afin de maintenir leur confidentialité. Cette étude a été révisée et approuvée par un comité d'éthique à la recherche.

Résultats

Les participants franco-ontariens ont dit en majorité avoir un rapport d'interdépendance positif ou un attachement à l'héritage culturel francophone. Seuls deux participants ont mentionné avoir un rapport pragmatique ou utilitaire à la langue française. Dans les propos des participants, il est possible également de déterminer une nouvelle dimension des modalités d'appartenance : l'affirmation d'une francophonie contemporaine plurielle. La partie suivante explique comment les participants s'inscrivent dans chaque modalité. La majorité des participants déclarent partager un héritage culturel commun avec d'autres Franco-Ontariens tout en mobilisant un répertoire culturel qui comprend : la culture, l'histoire et le territoire. De plus, le sentiment d'appartenance de plusieurs participants à la communauté franco-ontarienne permet de constater l'émergence d'une nouvelle dimension qui caractérise l'appartenance à la communauté franco-ontarienne : l'affirmation d'une francophonie contemporaine plurielle. Bien que les participants fassent référence à la culture, à l'histoire et au territoire, ils n'essentialisent pas le discours généalogique ou l'adoption d'une seule culture spécifique comme critère d'appartenance à la communauté franco-ontarienne.

Les modalités d'appartenance : le pragmatisme

Chez les participants dont l'appartenance à la communauté linguistique est surtout pragmatique, la langue peut avoir une valeur instrumentale plutôt que symbolique ou culturelle. La langue peut être perçue comme un outil qui permet de consommer des biens culturels, de réussir une carrière professionnelle ou de véhiculer une idée (Breton, 1994). Seuls deux participants ont mentionné avoir un rapport pragmatique à la langue française. Louis et Adelaïde ont parlé de la langue française comme étant d'abord et avant tout un véhicule de communication. Louis, un étudiant d'une université à vocation bilingue, s'identifie comme francophone et a grandi dans une famille endogame. Bien qu'il affirme être attaché à sa langue et ne pas rejeter la collectivité francophone, Louis considère que le français est un moyen de communication. Il explique : « Je dirais plutôt que le langage, c'est une méthode de communication. Donc peu importe la langue que j'utilise, c'est vraiment pour transmettre des messages. Je suis pas particulièrement attaché au français. » Un peu plus loin dans l'entretien, Louis ajoute que son bilinguisme comporte des avantages sur le marché de l'emploi. Cette opinion illustre une modalité d'appartenance pragmatique puisque Louis manifeste un intérêt pour les possibilités de carrière professionnelle. Ces propos concordent avec les observations d'Heller (2011) au sujet d'un discours qui présente le français comme une « valeur ajoutée ». La langue française n'est plus seulement associée à des enjeux sociaux, culturels ou symboliques d'une communauté ayant des droits ; la langue française peut revêtir un caractère instrumental sur le marché du travail lors de l'embauche d'un candidat ou lors de l'évaluation du rendement d'un employé (Budach, Roy et Heller, 2003).

Les modalités d'appartenance : l'interdépendance

La dimension de l'interdépendance reflète la croyance qu'il existe un lien entre le bien-être individuel et celui de la collectivité, et que la solidarité et l'action collective peuvent favoriser des gains pour l'ensemble des membres d'une communauté (Breton, 1994). Trois participants, Pierre, Charles et Emma, ont exprimé un lien d'interdépendance positif avec la collectivité francophone. Charles provient d'une famille exogame et étudie dans une université à vocation bilingue. Il s'identifie comme étant bilingue, mais « francophone en premier » parce que, bien qu'il affirme penser en anglais, le français est sa langue maternelle. Charles désire continuer à parler en français et il affirme : « Pour moi, c'est vraiment continuer à parler en français le plus possible avec mes amis francophones. [...] Ici. Pour le garder, il faut le parler, je veux dire. C'est ça. » Dans les propos de Charles, on comprend qu'il établit un lien entre le fait de parler le français avec ses amis et la capacité de « garder » sa langue. L'interdépendance se manifeste donc par son besoin en tant qu'individu d'être en contact avec d'autres membres de la communauté franco-ontarienne pour continuer à parler français.

Les modalités d'appartenance : le partage d'un héritage culturel commun et le répertoire culturel des Franco-Ontariens

Les membres des communautés francophones en situation minoritaire peuvent développer un sentiment d'appartenance qu'ils identifient au partage d'un héritage culturel distinct.

Un autre fondement de l'appartenance et de l'identification peut être le caractère distinctif de la collectivité – caractère défini par des facteurs tels que la langue comme véhicule d'une culture, l'héritage culturel, l'expérience historique, la religion, la philosophie de la vie, le rôle ou la mission du groupe dans l'ensemble de la société, et l'ensemble des symboles qui représentent ces différents éléments du caractère collectif. (Breton, 1994 : 64)

On peut observer la modalité d'appartenance fondée sur le partage d'un héritage culturel commun chez 13 étudiants parmi les 18 participants. Les affirmations des étudiants démontrent qu'ils déploient un répertoire culturel qui comprend une culture, une histoire et un territoire franco-ontariens.

a) Une culture franco-ontarienne

Agnès a grandi dans un foyer composé de deux parents francophones et s'identifie comme bilingue francophone de l'Ontario. Au moment de l'entretien, elle finissait des études en milieu collégial. Selon Agnès, il y a des pratiques culturelles spécifiques aux membres de la communauté franco-ontarienne. « Et il y a des choses qu'un francophone fait qu'un anglophone ne fait pas ou qu'un anglophone fait qu'un francophone ne fait pas. » Hugues, un étudiant universitaire qui a grandi dans une famille exogame, s'identifie comme bilingue francophone. Il explique dans ses propres mots que l'appartenance à la francophonie

ontarienne est plus que le partage d'une langue commune : « Ouais, je dirais, ouais. Si tu te considères Franco-Ontarien, c'est à cause probablement que t'as un attachement à comme la culture franco-ontarienne et non seulement juste la langue, comme la francophonie, la langue française. » En plus d'un attachement à l'héritage culturel, Hugues considère qu'il existe une diversité d'accents régionaux. Il indique que son accent français de la région d'Ottawa est différent de l'accent français d'une autre région comme Hearst, située dans le Nord de l'Ontario. Dans ses propos, il fait également référence à l'influence du vécu dans un milieu anglo dominant ou francodominant sur l'accent parlé, en comparant la région d'Ottawa à Hearst. Hugues affirme :

J'ai un accent franco-ontarien, mais comme on a des accents franco-ontariens, mais comme chaque région ont leur propre accent. Pis à cause que je viens d'Ottawa, mon accent est vraiment comme influencé par celle des anglophones. Même mon français, genre plus proche à celle des anglophones, pas des anglophones, mais comme y a une influence des anglophones dans mon français, comme qui est pas dans la langue, ou comme qui fait pas partie de l'accent de quelqu'un par exemple de Hearst [...].

Il existe en effet de nombreuses variétés de français en Ontario, mais également dans le reste de la francophonie canadienne. Certains auteurs relèvent qu'on observe des variétés de français régionales au Nouveau-Brunswick (Boudreau et Dubois, 2001) et en Ontario (LeBlanc, 2010). Cependant, certaines variétés de français ne sont pas toujours reconnues comme légitimes dans la sphère publique, ce qui peut générer de l'insécurité linguistique (Boudreau et Dubois, 2001 ; Jean-Pierre, 2017 ; Lamoureux, 2012 ; LeBlanc, 2010).

b) Une histoire et un territoire franco-ontariens

En plus de pratiques culturelles spécifiques et des accents variés, des participants ont également fait référence à une histoire collective commune qui comprend un ensemble de luttes successives pour maintenir le fait français en Ontario, ainsi qu'à différents territoires où se trouvent des concentrations appréciables de population franco-ontarienne. Certains participants traitent de l'histoire en abordant le thème de la survivance et de l'héritage des luttes passées. Béatrice s'identifie comme bilingue francophone et a grandi dans une famille endogame. Elle considère que le rapport à l'histoire constitue une partie de l'identité franco-ontarienne et, comme d'autres participants, elle mentionne le Règlement 17. La prépondérance du Règlement 17 dans ses commentaires s'explique en partie par la valeur symbolique que la communauté lui attribue aujourd'hui. Selon Martel (2005), le Règlement 17 est devenu un mythe fondateur de la communauté franco-ontarienne.

Je pense que ce qui fait un Franco-Ontarien, c'est croire en l'histoire des Franco-Ontariens, comment est-ce qu'on est venus à être ici, comment est-ce qu'on a évolué, les choses qui se sont passées chez nous, le Règlement 17, là où est-ce qu'on était interdits d'être... oui, c'est ça... où est-ce qu'on était interdits de pouvoir enseigner en français, mais on s'est quand même battus pour pouvoir enseigner dans notre langue maternelle. Je pense que ça, ça a formé les

Franco-Ontariens. Je pense au père fondateur d'Orléans, François je-ne-sais-pas, le nom m'échappe, là, mais qui a vraiment amené une communauté francophone à s'établir à Orléans puis avoir son propre village. Ouais.

Dans la deuxième partie de ses propos, elle fait allusion à François Dupuis, fondateur du village d'Orléans. Aujourd'hui, Orléans est intégré à la ville d'Ottawa. On retrouve donc dans les propos de Béatrice des références historiques et territoriales, mais également des références à l'agentivité des Franco-Ontariens qui s'est manifestée lors d'une série d'actions collectives pour la reconnaissance de droits linguistiques. Plusieurs participants ont associé différentes régions de l'Ontario à l'héritage culturel franco-ontarien. Cette référence au territoire se fait de différentes façons. Alphonse a grandi dans une famille endogame et s'identifie comme « un fier Franco-Ontarien ». Alphonse fait référence à ceux qui, comme lui, viennent de régions de l'Est de l'Ontario : « Les personnes qui viennent de l'Est de l'Ontario [rires], les personnes d'Ottawa, les personnes... des petits villages comme moi [...] ». »

L'affirmation d'un héritage culturel franco-ontarien lié à la culture, à l'histoire et au territoire n'est pas pour autant exclusive. Constance, étudiante au collégial, vient d'un foyer endogame et s'identifie comme Franco-Ontarienne. Elle cite les luttes franco-ontariennes, les 400 ans de présence francophone en Ontario, mais également la capacité d'accueil de la communauté.

Je pense qu'il y a des luttes communes par rapport à l'histoire. On fête bientôt les 400 ans, toute l'histoire de l'Ontario français. Puis même s'il y a des gens qui sont en Ontario et [...], qui n'ont pas nécessairement vécu les 400 ans d'histoire, je pense que c'est quand même une communauté qui se veut accueillante et qui peut être diverse [rires].

Une nouvelle dimension :

l'appartenance à une francophonie contemporaine plurielle

L'appartenance à une francophonie contemporaine plurielle découle de l'adoption d'une définition élargie de la communauté francophone qui non seulement comprend les francophones de descendance canadienne-française ou acadienne, mais qui reconnaît également les francophones issus de l'immigration et d'origines raciales et ethniques diverses comme membres à part entière de la communauté. Sept étudiants ont dit explicitement que leur conception de la francophonie en Ontario était inclusive. Ce constat fait écho aux résultats de recherche rapportés lors d'études précédentes par rapport aux jeunes Franco-Ontariens (Dallaire, 2003, 2008). Jean a grandi dans un foyer endogame francophone et il finissait des études collégiales au moment de l'entretien. Il mentionne que les nouveaux arrivants sont également Franco-Ontariens : « Pis tu as aussi les Franco-Ontariens qui sont immigrants, ceux qui viennent d'Haïti, plein de pays en Afrique. » En fait, les enseignants, les élèves et le personnel scolaire semblent accepter que les individus soient attachés à plusieurs

langues et identités qui peuvent être liées à une histoire de migration familiale, à la présence de membres de la famille à l'étranger et à des pratiques langagières plurilingues (Farmer et coll., 2015 ; Farmer, 2016). En fait, les jeunes développent des identités complexes et leur identité francophone peut être une identité parmi d'autres (Lamoureux, 2012).

Certains participants avancent que la conception pluraliste de la communauté franco-ontarienne relève d'un changement générationnel. Par exemple, alors qu'elle embrasse une définition inclusive et plurielle de la francophonie, Emma estime que l'identité franco-ontarienne lui semble exclusive lors de rassemblements ou de célébrations. Emma vient d'une famille endogame et, au moment de l'entretien, elle poursuivait des études universitaires. Bien qu'elle observe une augmentation de la population immigrante dans sa région, lors de certains événements, elle rapporte avoir observé la présence d'un groupe homogène de Franco-Ontariens blancs plus âgés.

Oui. Oui. Je trouve que c'est pas mal exclusif. Cependant, la réalité, le segment de population francophone qui grandit le plus vite, c'est le segment immigration et donc, la réalité franco-ontarienne change vraiment, vraiment vite et beaucoup. Et donc, les Franco-Ontariens qui sont encore en charge de toutes les activités, que ça soit comme de la francophonie – je pense surtout à Ottawa ; Toronto, c'est une réalité différente – mais à Ottawa, quand on pense à la célébration du drapeau franco-ontarien, du Jour des Franco-Ontariens, l'Association des francophones de l'Ontario, c'est tous des Blancs aux cheveux blancs.

Thierry souligne que l'immigration transforme les communautés de façon rapide mais que, chez certaines personnes plus âgées dans la communauté franco-ontarienne, il existe un rapport différent à l'identité franco-ontarienne. Thierry vient d'une famille exogame et s'identifie comme Franco-Ontarien. « Pis il y a une conception disons plus organique, mais pas chez les personnes plus âgées, de l'identité franco-ontarienne comparativement à la pluralité, la diversité qui est acceptée pis qui est reconnue chez la jeunesse. » Thierry utilise les mots « organique », « pluralité » et « diversité » pour discuter des origines diverses des Franco-Ontariens. Alors que les participants expriment leurs modalités d'appartenance en faisant usage de différents répertoires culturels, il appert qu'une appartenance à une francophonie contemporaine plurielle émerge également.

Discussion

En plus des trois modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires établies par Breton (1994), nous avons vu qu'une nouvelle modalité émerge en référence au sentiment d'appartenance à une communauté francophone plurielle. Les participants ont exprimé un tel sentiment, mais certains ont souligné que, selon eux, certains membres plus âgés de la communauté, attachés à une définition généalogique, auraient une orientation opposée. Les résultats de cette étude démontrent qu'il est possible d'être attaché à un héritage historique,

culturel et territorial distinct tout en ayant le sentiment d'appartenir à une francophonie plurielle sur le plan ethnique et racial. Cette étude souligne également comment la participation grandissante des francophones d'origines diverses dans les institutions de la communauté franco-ontarienne contribue à élargir la définition de l'appartenance à la communauté francophone de l'Ontario. Chez plusieurs participants, il y a un rejet d'une définition rigide dite « généalogique » de l'appartenance, basée strictement sur une seule culture dominante ou une descendance canadienne-française (Dallaire, 2003, 2008).

Les étudiants de niveau postsecondaire de cette étude rapportent accepter le pluralisme (au sein de la francophonie ontarienne), ce qui reflète le fait que l'école de langue française en Ontario comprend des élèves et des enseignants qui ont vécu des mouvements migratoires (Farmer, 2016). Il est possible que les expériences antérieures de socialisation scolaire influencent les propos des étudiants du niveau postsecondaire, particulièrement si des efforts ont été mis en place pour diversifier la représentation des francophones en Ontario et favoriser des espaces inclusifs. En effet, tout comme l'étude réalisée par Magnan (2013) auprès de jeunes Anglo-Québécois, les résultats indiquent que les expériences sociales en milieu scolaire peuvent laisser une empreinte chez les jeunes. Il est également possible que les jeunes Franco-Ontariens ont une vision multiculturelle de l'appartenance communautaire parce qu'au niveau national, dans les discours officiels, l'immigration et la diversité sont dépeintes comme une source d'enrichissement et un apport positif à la société.

Malgré l'émergence de cette nouvelle dimension, certains défis demeurent pour créer des espaces inclusifs et comprendre comment cette acceptation est vécue au quotidien. Est-ce que ce sentiment d'appartenance à une francophonie plurielle se traduit concrètement dans les pratiques institutionnelles en matière d'équité ou de stratégies non discriminatoires? Qu'en-est-il des dynamiques sociales entre francophones de différentes origines dans les milieux de travail des institutions francophones en situation minoritaire? Certaines études indiquent qu'un nombre d'immigrants francophones rapportent avoir vécu des expériences d'exclusion (Huot et coll., 2014) et de discrimination (Huot, 2013). Malgré cette nouvelle modalité d'appartenance, jusqu'à quel point les pratiques institutionnelles quotidiennes s'arriment-elles ou non avec l'acceptation du pluralisme dans la francophonie contemporaine et l'appartenance à une francophonie ontarienne plurielle?

Conclusion

Cet article présente comment des étudiants franco-ontariens conçoivent leur appartenance à la francophonie selon les modalités d'appartenance de Breton (1994). Alors que leur appartenance à la communauté reflète une position pragmatique ou un sentiment d'interdépendance chez une minorité de participants, la plupart expliquent leur appartenance par leur héritage franco-ontarien. Pour décrire le caractère distinctif de l'héritage franco-ontarien,

les étudiants font usage d'un répertoire culturel qui comprend la culture, l'histoire et le territoire. Une nouvelle dimension des modalités d'appartenance a émergé de l'étude, celle de l'appartenance à une francophonie contemporaine plurielle en tant que partie intégrante de la communauté franco-ontarienne.

Concernant les limites de la recherche, les résultats ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble des étudiants ou des jeunes adultes franco-ontariens, et ce n'était pas le but de la recherche. Une étude quantitative à plus grande échelle comprenant des participants de tout âge permettrait de dresser un portrait plus exhaustif et de confirmer si, comme certains participants l'affirment, l'appartenance à la communauté franco-ontarienne se fonde sur une conception généalogique chez une grande proportion des personnes âgées, entre autres.

À la lumière de cette analyse, plusieurs projets de recherche peuvent être envisagés. Alors que la migration est un enjeu global, est-ce que les jeunes d'autres minorités de langue officielle d'autres pays conçoivent l'appartenance de la même façon que les jeunes étudiants franco-ontariens cités dans cette étude? Tandis que plusieurs étudiants et étudiantes expriment un chevauchement entre leur appartenance à une communauté francophone historique et leur appartenance à une communauté franco-ontarienne contemporaine plurielle, il serait intéressant d'explorer la façon dont les jeunes francophones des autres provinces et territoires négocient et vivent au quotidien cette appartenance entrecroisée dans différents contextes.

Remerciements

Cette étude a été financée par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), les Bourses d'études supérieures de l'Ontario (BESO) et l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML). L'auteure tient à remercier les évaluateurs de cet article ainsi que l'ensemble des participants de cette étude.

Références

- ASSEMBLÉE DE LA FRANCOPHONIE DE L'ONTARIO (2017). *Francophone immigration in Ontario: White paper*, Ottawa, Assemblée de la francophonie de l'Ontario. En ligne : https://monassemblee.ca/wp-content/uploads/2017/03/WhitePaper_IMMFR_ENG_FINAL_22March.pdf
- BENOIT, Monique, Janine BELL et Anne Marise LAVOIE (2018). « La santé mentale de jeunes étudiantes franco-ontariennes d'une université bilingue en Ontario : les effets de la double minorisation et du bilinguisme instrumental sur les études et l'entrée en carrière », *Minorités linguistiques et société = Linguistic Minorities and Society*, n° 9, p. 207-226. <https://doi.org/10.7202/1043503ar>
- BERNARD, H. Russell, Amber WUTICH et Gery W. RYAN (2016). *Analyzing qualitative data: Systematic approaches*, 2^e éd., Thousand Oaks, Sage Publications.
- BOUDREAU, Annette, et Lise DUBOIS (1992). « Insécurité linguistique et diglossie : étude comparative de deux régions de l'Acadie du Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 25, n° 2, p. 3-22.

- BOUDREAU, Annette, et Lise DUBOIS (2001). « Langues minoritaires et espaces publics : le cas de l'Acadie du Nouveau-Brunswick », *Estudios de Sociolingüística*, vol. 2, n° 1, p. 37-60. <https://doi.org/10.1558/sols.v2i1.37>
- BRETON, Raymond (1994). « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie », *Sociologie et Sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 59-69. <https://doi.org/10.7202/001102ar>
- BUDACH, Gabriele, Sylvie ROY et Monica HELLER (2003). « Community and commodity in French Ontario », *Language in Society*, vol. 32, n° 5, p. 603-627. <https://doi.org/10.1017/S0047404503325011>
- CARTER, Prudence. (2005). *Keepin' it real: School success beyond White and Black*. New York: Oxford University.
- CASTONGUAY, Charles (2002). « Note critique : pensée magique et minorités francophones », *Recherches sociographiques*, vol. 43, n° 2, p. 369-380. <https://doi.org/10.7202/000543ar>
- CAVANAGH, Martine, Laurent CAMMARATA et Sylvie BLAIN (2016). « Enseigner en milieu francophone minoritaire canadien : synthèse des connaissances sur les défis et leurs implications pour la formation des enseignants », *Canadian Journal of Education = Revue canadienne de l'éducation*, vol. 39, n° 4, p. 1-32. <https://www.jstor.org/stable/canajeducrevucan.39.4.06>
- CHURCHILL, Stacy (2016). « Progrès notables et persistance de problèmes structureux : le postsecondaire français en Ontario », dans Normand Labrie et Sylvie A. Lamoureux (dir.), *L'accès des francophones aux études postsecondaires en Ontario : perspectives étudiantes et institutionnelles*, Sudbury, Prise de parole, p. 13-26.
- CORBEIL, Jean-Pierre (2005). « L'exogamie et la vitalité ethno-linguistique des communautés francophones en situation minoritaire : vécu langagier et trajectoires linguistiques », *Francophonies d'Amérique*, n° 20, p. 37-49. <https://doi.org/10.7202/1005335ar>
- CORBEIL, Jean-Pierre (2011). « L'information démolinguistique et le recensement canadien (1969-2009) : reflet d'une dualité linguistique en mutation », dans Jack Jedwab et Rodrigue Landry (dir.), *Life after forty: Official languages policy in Canada = Après quarante ans : les politiques de langue officielle au Canada*, Montréal, McGill-Queen's University Press, p. 29-51.
- DALLAIRE, Christine (2003). « "Not just francophone": The hybridity of minority francophone youths in Canada », *International Journal of Canadian Studies = Revue internationale d'études canadiennes*, vol. 28, p. 163-199.
- DALLAIRE, Christine (2008). « La stabilité des discours identitaires et la représentation de la culture dans la reproduction de l'appartenance francophone chez les jeunes », *Francophonies d'Amérique*, n° 26, p. 357-381. <https://doi.org/10.7202/037989ar>
- DALLAIRE, Christine, et Claude DENIS (2005). « Asymmetrical hybridities: Youths at Francophone games in Canada », *Canadian Journal of Sociology = Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 30, n° 2, p. 143-168. <https://doi.org/10.2307/4146128>
- DALLEY, Phyllis (2006). « Héritiers des mariages mixtes : possibilités identitaires », *Éducation et francophonie*, vol. 34, n° 1, p. 82-94.

- EDDAHIA, Myriam, et Jean-François MORISSETTE (2019). « Entente signée pour l'établissement de l'Université de l'Ontario français », *Radio-Canada*, [ICI Radio-Canada Toronto], 7 septembre. En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1289247/uof-entente-universite-ontario-francais-francophone>
- FARMER, Diane (2016). « Migrations et “nouvelles mobilités” : regards d'élèves et d'enseignants dans une école de langue française en Ontario (Canada) », *Alterstice*, vol. 6, n° 1, p. 105-120. <https://doi.org/10.7202/1038283ar>
- FARMER, Diane, et Normand LABRIE (2008). « Immigration et francophonie dans les écoles ontariennes : comment se structurent les rapports entre les institutions et le monde communautaire ? », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 34, n° 2, p. 377-398. <https://doi.org/10.7202/019686ar>
- FARMER, Diane, Jeanette CEPIN et Gabrielle BRETON-CARBONNEAU (2015). « Students' pathways across local, national and supra-national borders: Representations of a globalized world in a francophone minority school in Ontario, Canada », *Journal of Social Science Education*, vol. 14, n° 3, p. 75-83. <https://doi.org/10.2390/jsse-v14-i3-1398>
- FARMER, Diane, Adrienne CHAMBON et Normand LABRIE (2003). « Urbanité et immigration : étude de la dynamique communautaire franco-torontoise et des rapports d'inclusion et d'exclusion », *Francophonies d'Amérique*, n° 16, p. 97-106. <https://doi.org/10.7202/1005221ar>
- FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE FRANCO-ONTARIENNE (2014). *Pour s'exprimer dans notre langue : consultation sur l'insécurité linguistique et la jeunesse franco-ontarienne*, Ottawa, Fédération de la jeunesse franco-ontarienne.
- FRENETTE, Normand, et Saeed QUAZI (1996). *Accessibilité et participation des francophones de l'Ontario à l'éducation postsecondaire, 1979-1994*, Sudbury, Collège Boréal.
- FRENETTE, Yves (1998). *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Boréal.
- GANS, Herbert J. (1979). « Symbolic ethnicity: The future of ethnic groups and cultures in America », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 2, n° 1, p. 1-20. <https://doi.org/10.1080/01419870.1979.9993248>
- GÉRIN-LAJOIE, Diane (2004). « La problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario », *Francophonies d'Amérique*, n° 18, p. 171-179. <https://doi.org/10.7202/1005360ar>
- GÉRIN-LAJOIE, Diane (2010). « Le discours de personnel enseignant sur leur travail en milieu scolaire francophone minoritaire », *Canadian Journal of Education = Revue canadienne de l'éducation*, vol. 33, n° 2, p. 356-378.
- GÉRIN-LAJOIE, Diane (2011a). « Belonging to two worlds at once », dans Jack Jedwab et Rodrigue Landry (dir.), *Life after forty: Official languages policy in Canada = Après quarante ans : les politiques de langue officielle au Canada*, Montréal, McGill-Queen's University Press, p. 179-198.
- GÉRIN-LAJOIE, Diane (2011b). « Histoire et mémoire collective dans les écoles des minorités francophones », *Canadian Issues* (été), p. 9-12.
- GÉRIN-LAJOIE, Diane (2014). « Identité et sentiment d'appartenance chez les jeunes anglophones de Montréal », *Recherches sociographiques*, vol. 55, n° 3, p. 467-484. <https://doi.org/10.7202/1028375ar>

- GILBERT, Anne, et Marie LEFEBVRE (2008). « Un espace sous tension : nouvel enjeu de la vitalité communautaire de la francophonie canadienne », dans Joseph Yvon Thériault, Anne GILBERT et Linda CARDINAL (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, p. 27-72.
- GILES, Howard, Richard Y. BOURHIS et Donald TAYLOR (1977). « Towards a theory of language in ethnic group relations », dans Howard Giles (dir.), *Language, ethnicity and intergroup relations*, Londres, Academic Press, p. 307-348.
- GUIGNARD NOËL, Josée, Éric FORGUES et Rodrigue LANDRY (2014). *Qui sont les francophones? Analyse de définitions selon les variables du recensement, mise à jour : recensement de 2011*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- HELLER, Monica (2011). « Du français comme “droit” au français comme “valeur ajoutée” : de la politique à l'économique au Canada », *Langage et société*, n° 136, p. 13-30. <https://doi.org/10.3917/ls.136.0013>
- HUOT, Suzanne (2013). « Francophone immigrant integration and neoliberal governance: The paradoxical role of community organizations », *Journal of Occupational Science*, vol. 20, n° 4, p. 326-341. <https://doi.org/10.1080/14427591.2013.803272>
- HUOT, Suzanne, Belinda DODSON et Debbie LALIBERTE RUDMAN (2014). « Negotiating belonging following migration: Exploring the relationship between place and identity in francophone minority communities », *The Canadian Geographer = Le géographe canadien*, vol. 58, n° 3, p. 329-340. <https://doi.org/10.1111/cag.12067>
- JEAN-PIERRE, Johanne (2017). « Le rêve inachevé d'étudier et de socialiser en français en toute sécurité linguistique : les perspectives d'étudiants franco-ontariens », *The Canadian Journal of Higher Education = La Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 47, n° 3, p. 136-151. <https://doi.org/10.7202/1043241ar>
- JEAN-PIERRE, Johanne (2018). « The experiences of and responses to linguisticism of Quebec English-speaking and Franco-Ontarian postsecondary students », *Canadian Review of Sociology = Revue canadienne de sociologie*, vol. 55, n° 4, p. 510- 531. <https://doi.org/10.1111/cars.12220>
- KATAWAZI, Miriam (2017). « Ontario proposes French-language university in Toronto », *Globe and Mail*, 28 août.
- LABRIE, Normand, et Sylvie A. LAMOUREUX (2016). *L'accès des francophones aux études postsecondaires en Ontario : perspectives étudiantes et institutionnelles*, Sudbury, Prise de parole.
- LABRIE, Normand, Sylvie A. LAMOUREUX et Denise WILSON (2009). *L'accès des francophones aux études postsecondaires en Ontario : le choix des jeunes*, Toronto, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (CREFO).
- LAMONT, Michèle (2000). *The dignity of working men: Morality and the boundaries of race, class, and immigration*, Cambridge, Harvard University Press.
- LAMONT, Michèle, et Virág MOLNÁR (2002). « The study of boundaries in the social sciences », *Annual Review of Sociology*, vol. 28, p. 167-195. <https://doi.org/10.1146/annurev.soc.28.110601.141107>

- LAMOUREUX, Sylvie A. (2005). « Transition scolaire et changements identitaires », *Francophonies d'Amérique*, n° 20, p. 111-121. <https://doi.org/10.7202/1005340ar>
- LAMOUREUX, Sylvie A. (2012). « “My parents may not be French sir, but I am”: Exploration of linguistic identity of Francophone bilingual youth in transition in multicultural, multilingual Ontario », *International Journal of Multilingualism*, vol. 9, n° 2, p. 151-164. <https://doi.org/10.1080/14790718.2011.644557>
- LANDRY, Rodrigue (2014). *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Kenneth DEVEAU (2013). « Bilinguisme et métissage identitaire : vers un modèle conceptuel », *Minorités linguistiques et sociétés = Linguistic Minorities and Society*, n° 3, p. 56-79. <https://doi.org/10.7202/1016688ar>
- LAROCHE, Frédéric, et Chloé HINCH (2012). « Bâtir sur le roc : prévenir l'insécurité linguistique », *Congrès de l'ACELF*.
- LEBLANC, Matthieu (2010). « Le français, langue minoritaire, en milieu de travail : des représentations linguistiques à l'insécurité linguistique », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 6, n° 1, p. 17-63. <https://doi.org/10.7202/1000482ar>
- LOZON, Roger (2002). « Représentations et sentiments linguistiques des francophones du Sud-Ouest de l'Ontario et la reproduction des variétés de français », *Francophonies d'Amérique*, n° 14, p. 55-70. <https://doi.org/10.7202/1005183ar>
- MAGNAN, Marie-Odile (2013). « L'expérience sociale des institutions scolaires : construire son identité linguistique au fil de la transition à l'enseignement supérieur », *Canadian Journal of Higher Education = Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 43, n° 1, p. 44-62.
- MANN, Jatinder (2014). « “Anglo-conformity”: Assimilation policy in Canada, 1890s-1950s », *International Journal of Canadian Studies = Revue internationale d'études canadiennes*, vol. 50, p. 253-276. <https://doi.org/10.3138/ijcs.2014.014>
- MARTEL, Marcel (2005). « Usage du passé et mémoire collective franco-ontarienne : le souvenir du Règlement 17 dans la bataille pour sauver l'hôpital Montfort », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 6, n° 1, p. 69-94. <https://doi.org/10.7202/1024256ar>
- MOUGEON, Raymond, et Edouard BENIAK (1994). « Bilingualism, language shift, and institutional support for French: The case of the Franco-Ontarians », *International Journal of the Sociology of Language*, vol. 105/106, n° 1, p. 99-126.
- ONTARIO. CABINET DU PREMIER MINISTRE (2016). *L'Ontario présente ses excuses pour l'adoption d'un règlement en 1912 sur le français dans les écoles : le Règlement 17 a interdit l'éducation en langue française à une génération*, Toronto, Gouvernement de l'Ontario. En ligne : <https://news.ontario.ca/opo/fr/2016/02/ontario-presente-ses-excuses-pour-ladoption-dun-reglement-en-1912-sur-le-francais-dans-les-ecoles.html>

- ONTARIO. COMMISSARIAT AUX SERVICES EN FRANÇAIS (2012). *L'état de l'éducation postsecondaire en langue française dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario : pas d'avenir sans accès*, rapport d'enquête, Toronto, Gouvernement de l'Ontario. En ligne : http://csfontario.ca/wp-content/uploads/2012/06/CSF_RapportEnquetePostsecondaire.pdf
- ONTARIO. DEPARTMENT OF EDUCATION (1912). « Roman Catholic Separate Schools and English-French Public and Separate Schools (Circular of Instructions n° 17) ».
- ONTARIO. MINISTÈRE DES AFFAIRES FRANCOPHONES (2016). *Portrait de la communauté francophone de l'Ontario*, Toronto, Gouvernement de l'Ontario.
- PILOTE, Annie (2006). « Les chemins de la construction identitaire : une typologie des profils d'élèves d'une école secondaire de la minorité francophone », *Éducation et francophonie*, vol. 34, n° 1, p. 39-53.
- PILOTE, Annie, et Jo-Anni JONCAS (2016). « La construction identitaire linguistique et culturelle durant un programme universitaire d'éducation en français en milieu minoritaire : le cas de cinq étudiants fransaskois », *Minorités linguistiques et société = Linguistic Minorities and Society*, n° 7, p. 142-169. <https://doi.org/10.7202/1036420ar>
- PILOTE, Annie, Marie-Odile MAGNAN et Karine VIEUX-FORT (2010). « Identité linguistique et poids des langues : une étude comparative entre des jeunes de milieu scolaire francophone au Nouveau-Brunswick et anglophone au Québec », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 6, n° 1, p. 65-98. <https://doi.org/10.7202/1000483ar>
- RAE, L'honorable Robert (2005). *L'Ontario : chef de file en éducation : rapport et recommandations*, Toronto, Gouvernement de l'Ontario.
- REGROUPEMENT ÉTUDIANT FRANCO-ONTARIEN, ASSEMBLÉE DE LA FRANCOPHONIE DE L'ONTARIO ET FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE FRANCO-ONTARIENNE (2015). *Rapport du Sommet provincial des états généraux sur le postsecondaire en Ontario français, tenu à Toronto du 3 au 5 octobre 2014*. En ligne : <http://www.refo.ca/resources/Rapport%20du%20Sommet%20provincial%20des%20%C3%89tats%20g%C3%A9n%C3%A9raux%20sur%20le%20postsecondaire%20en%20Ontario%20fran%C3%A7ais.pdf>
- SALZMANN, Zdenek, James STANLAW et Nobuko ADACHI (2015). *Language, culture and society: An introduction to linguistic anthropology*, 6^e éd., Boulder, Westview Press.
- SIMARD, Mathieu (2018). « Doug Ford élimine le projet de l'Université de l'Ontario français et le Commissariat aux services en français », *Radio-Canada*, [Nouvelles en continu du nord de l'Ontario], 15 novembre. En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1136084/ford-elimination-universite-ontario-francais-commissariat-services>
- SMALL, Mario Luis (2009). « “How many cases do I need?”: On science and the logic of case selection in field-based research », *Ethnography*, vol. 10, n° 1, p. 5-38. <https://doi.org/10.1177/1466138108099586>
- STATISTIQUE CANADA (2017). *Recensement en bref : le français, l'anglais et les minorités de langue officielle au Canada*, Ottawa, Ministre de l'Industrie, produit n° 98-200-X2016011 au catalogue de Statistique Canada, version mise à jour en août 2017. En ligne : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016011/98-200-x2016011-fra.pdf>
- WEBER, Max (1978). *Economy and Society*, Berkeley, University of California Press.

Législation

Charte canadienne des droits et libertés, partie I de la *Loi constitutionnelle de 1982*, constituant l'annexe B de la *Loi de 1982 sur le Canada* (R-U), 1982, c 11 art 23. En ligne : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/page-15.html#h-39>

Loi sur les langues officielles du Canada, LRC 1970, c O-2.

Loi sur les services en français, LRO 1990, c F.32.

Mots clés

étudiants postsecondaires, minorité linguistique, francophonie ontarienne, diversité, sentiment d'appartenance

Keywords

postsecondary students, linguistic minority, Ontario francophone community, diversity, sense of belonging

Correspondance

jjeanpierre@ryerson.ca